Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne

2011

Février

N° 36

N° ISSN : 1954-9652

La voix du patrimoine de Sienne

DANS CE NUMÉRO :

Percy	1
Champrépus	2
Animations 2011	3
Sourdeval-les-Bois	4
Gavray, Percy, Villedieu, Landelles	5
Sourdeval-les-Bois	6
Groupe de travail	7
Beslon	8

Sommaire :

- Reliefs créés par Jean Lambert-Rucki à Percy.
- Deux croix de fonte et une stèle de pierre restaurés à Champrépus.
- Le calendrier des animations de l'année 2011.
- Qui étiez-vous Victor Gombert ?
- Almanach du diocèse de Coutances, 1776.
- Randonnée-souscription à Sourdeval-les-Bois
- Groupe de travail « cimetières : mémoire des lieux ».
- Chapelle de la Trinité en Beslon : une 1ère page.

La reconstruction à Percy: un appel à témoin

Cela fera 50 ans que 'arrêté de dissolution de l'association syndicale de Percy daté du 3 mars 1961 prendra effet. Ce fut la fin d'un épilogue qui dura de nombreuses années puisqu'elle avait été constituée par arrêté préfectoral le 22 mai 1947. Lorsque l'abbé C. Gusbin nommé curé-doyen fut reçu à Percy le 21 octobre 1946, monsieur Philippe Texier-Hugou, maire, prononça ces paroles de bienvenue de la façon suivante « *nous aurions aimé vous recevoir dans un décor de fête totale. Malheureusement, derrière les décors que vous paroissiens ont eu tant de joie à vous dresser, ce sont des ruines qui vont s'offrir à vos yeux : ruines de notre église, ruines de nos maisons, ruines et désarroi moral d'une population souffrante, encore bouleversée par le terrible drame qu'elle a vécu voici plus d'une année et qui a vu s'effondrer en quelques heures des trésors accumulés par des générations* ».

Il y eut 48 victimes civiles (dont 30 perciais), environ 650 personnes sinistrées, et 70% du patrimoine bâti et mobilier détruits (dont 87 maisons ou bâtiments agricoles détruits à + de 75%).

Ce sont plus de 1000 fiches qui ont été renseignées pour les sinistrés de la commune de Percy. La reconstruction fut donc un chantier important. Une initiative importante, car s'était le pivot de l'économie, fut de relancer l'activité agricole et de reconstruire les fermes. La délégation départementale du Ministère de la reconstruction encouragea les initiatives et la ferme des Bretonnières, propriété de monsieur et madame Ernest Gontier. Qualifiée de ferme modèle, la pose de la 1ère pierre se fit le 17 juillet 1946 en présence de nombreuses personnalités dont monsieur le Sous-Préfet de Saint-Lô, M. Hugou maire de Percy, MM. Gauthier et Langlais des services de la reconstruction à Coutances, MM. Les subdivisionnaires à Percy, MM. les architectes et entrepreneurs, parmi lesquels M. Cochepain architecte départemental qui est l'auteur des plans de cette ferme. Les maisons d'état furent un autre chantier très intéressant, bâti par la Société d'entreprise générale du midi. Les maisons d'état en tant que telles faisaient partie d'un vaste programme sur les communes sinistrées permettant l'accès à la propriété.

L'originalité repose sur le fait que des reliefs furent appliqués sur ces maisons et ces sculptures, selon l'auteur du bulletin municipal de Percy de l'an 2000, furent l'œuvre de Jean Lambert-Rucki. Je lance un appel à ceux et celles qui auraient des informations très précises car je n'ai pas réussi à trouver le moindre engagement.

D'autre part, le complément du relief des soldats américains prévoyait la création d'une Svastika et d'un soldat allemand vaincu. Ca fit polémique à Percy. Aucun document n'a été retrouvé à l'exception des délibérations municipales. Qui s'en souvient ? (Photo extraite de la Presse-de-la-Manche du 2 décembre 1953). Nous aurons l'occasion d'y revenir plus précisément.

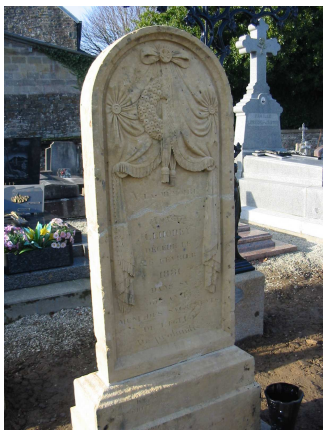

Textes et images ; Jacky Brionne

Champrépus : les deux croix de fonte restaurées et la stèle reconsolidée et posée

Les croix de fonte ont été restaurées grâce au concours du Conseil municipal de Champrépus, de la Fondation du Patrimoine et de vous : membres adhérents, souscripteurs, marcheurs et découvreurs du patrimoine. Vous pouvez les voir en la place où elles marquent les sépultures de la famille **Regnault**. Le travail a été réalisé par **Martial Besnier**, ornemaniste à Saint-Aubin-des-Bois au village des Davières en présence de MM **Colette Mondin**, adjointe au maire, **Josiane Haupais**, conseillère municipale, **Jean-Claude Gautier**, maire et moi-même. Elles étaient dressées depuis fort longtemps sur les tombes des défunts **Ernest-Marie et Désiré-Marie Regnault** et elles étaient menacées de disparaître du cimetière en raison de l'application d'une procédure de reprises de concessions abandonnées ou arrivées à échéance, et c'était leur cas. Les actions de sensibilisation ont permis peu à peu d'infléchir les élus et d'espérer qu'elles seraient sauvées à condition que nous trouvions les moyens de les restaurer. Je tiens à saluer le soutien inconditionnel de **Colette Mondin** et de **Josiane Haupais**.

Extraites des socles, où elles tenaient encore un peu à l'aide des tiges de maintien très érodées. Les pattes d'ancrages des croix avaient beaucoup souffert de l'érosion et c'est une chance que l'oxydation n'ai pas fait éclater la pierre. Les croix ont été ensuite sablées à Landelles-et-Coupigny pour être mises à nu et recouvertes de deux couches d'antirouille. L'artisan a su renforcer les pattes pour garantir à nouveau et pendant de longues années leur présence dans le cimetière communal de Champrépus. Se sont ensuite deux couches de peinture époxy noire qui ont été appliquées. Installées dans le plateau du camion de la société **Rioult-Letellier** piloté par **Mickaël Letellier** avec la stèle en calcaire qui gisait en morceaux dans son carré, et qui ont été ressoudés au moyen de gougeons inox et de mortier de chaux. Les deux gros socles de granit ont été disposés selon les instructions données. L'enlèvement de la plaque de fonte d'aluminium fixée par deux vis sur la stèle en calcaire a permis de découvrir et de lire une épitaphe plus ancienne gravée dans la pierre. L'inscription est la suivante « à la mémoire de / monsieur / **Lehodey** / décédé le / 26 février 1881 / dans sa / 53e année / muni des sacrements de l'église / de profundis ». La stèle avait été produite par **Badois**, fils, à Avranches.

La plaque de fonte d'aluminium porte l'épitaphe suivante « ci gist madame **Edouard Février** / née **Rose Foucard** / 23-06-1829 / 15 Xbre 1909 / regrets / de profundis ». Je n'ai pas compris ce qui c'était passé pour que ces deux personnes aient put être ensevelies ensemble, si tel est le cas ?

Amand, François Lehodey est né à La Haye-Pesnel. Il avait épousé **Elisa Allix** qui lui survivra. Le couple aura trois enfants : **Amand, Alfred**, devenu religieux Mariste en Irlande, **Maria, Angèle** et **Adélina, Eugénie,** mineure à la mort de son père. Les biens de famille se situent au village des Champs.

Quant à **Rose Foucard** née à Champrépus le 23 juin 1829, elle se maria à **Edouard-Marie Février** à Champrépus, natif du Mesnil-Garnier le 29 juillet 1830, le 18 juillet 1853. Le couple eut un enfant, seul et unique héritier, un garçon : **Amand, François**, né à Champrépus le 7 février 1856. Il est directeur de l'école communale du Grand-Fougeray en Ille-et-Vilaine, au moment du décès de sa mère. Vingt-huit années séparent les deux morts. Qu'est ce qu'il a pu se passer pour que la plaque de **Rose Foucard** soit fixée sur la stèle ?

Nous pouvons espérer que désormais ces croix continueront de témoigner en faveur de la conservation d'un savoir faire, d'une mémoire pour que les cimetières restent des lieux où l'art puisse être sauvegardé et les mémoires préservées. Il est fort probable, et nous l'espérons, que les passants dans le cimetière de Champrépus oseront regarder avec curiosité et un certain attachement ces deux grandes croix de fonte dressées et liront les plaques. L'une d'elle ne rappelle telle pas l'existence d'un maire dont le mandat fut l'un des plus riches de la commune ! Et dire que cette mémoire devait disparaître sans éveiller le moindre intérêt ! Il suffit parfois d'y mettre le doigt pour enrayer le mécanisme.

Activités 2011 de découverte du patrimoine en val de Sienne

Les animations de découvertes du patrimoine en val de Sienne au cours de cette année 2011 seront, comme à l'accoutumée, le moyen de se donner rendez-vous. Notre objectif est simple : il s'agit de transmettre la connaissance et l'amour du patrimoine. La connaissance au moyen de la consultation aussi exhaustive que possible des archives, des publications. La transmission parce qu'il est fondamental d'essayer de contribuer à l'enrichissement intellectuel de chacun. C'est ainsi qu'il est possible parfois de limiter bien des dégâts en raison de ce qui a été transmis. Saviez-vous par exemple que l'évêque de Coutances développa une stratégie pour essayer de sauver les ruines de l'église abbatiale de Hambye. Ce fut la création d'une annexe paroissiale qui prit le nom de Notre-Dame de Hambye. L'abbé Boscher, vicaire de Saint-Pierre-de-Hambye en assura le fonctionnement et cela ne se fit pas sans heurter les esprits. Nous parcourrons à pied une boucle qui nous permettra de partir et de revenir à l'abbaye, puis ensuite nous visiterons les ruines de l'abbatiale, la salle capitulaire (joyau de l'architecture normande) en compagnie de monsieur Bernard Beck.

Le programme de la saison estivale permettra aussi de découvrir des lieux très intéressants comme l'église et le cimetière du Mesnil-Clinchamps avec sa crypte. Nous connaissons deux caveaux funéraires dans le val de Sienne, Montaigu-les-Bois, La Haye-Bellefond, ayant reçu les membres des familles de Montaigu, de Poilvillain, Gigault-de-Bellefonds, celui de Clinchamps sera le 3e. La famille seigneuriale des « de Gouvets » y tint une place importante. Il y aura aussi un retour au château de La Haye-Bellefond. Philippe et Annie Truffert nous avaient chaleureusement accueillis en 2002. La découverte de cette belle demeure n'a laissé que de bons souvenirs. Nous sommes heureux de pouvoir y retourner. L'église de Maupertuis sera aussi un retour mais que de choses y ont été faites par le Conseil municipal depuis avec la restauration du retable et le relief de la Nativité. La visite de l'église et du cimetière de Champrépus sera aussi l'occasion d'évoquer la réfection de la voûte et la restauration des croix de fonte. L'engagement de valoriser le patrimoine de la CDC « entre plage et bocage » permettra de visiter l'église du Loreur, une nouveauté car elle n'a jamais été proposée à la visite et la redécouverte d'Hudimesnil. Les journées du patrimoine seront exclusivement réservées au site protestant du Chefresne et l'occasion de découvrir l'important travail de restauration menée par le Conseil municipal. L'église de La Beslière, dont la restauration du dôme du clocher entreprise a retenu l'attention des médias sera une autre expérience nouvelle. Les cimetières de Ver et de Chérencé-le-Héron confirmeront notre attachement particulier au patrimoine funéraire et à la conservation des mémoires dans les cimetières.

Nous aurons l'occasion d'évoquer en temps la journée des moulins et les randonnées des trois communautés.

Dates	heure	Lieux et thèmes	cantons
14-15 mai	14h30	Journées des moulins et du patrimoine meulier d'Europe (lieu à déterminer)	Villedieu
22 mai	9h	Randonnée-souscription à Montaigu-les-Bois	Gavray
19 juin	14h30	Journée du patrimoine de pays en val de Sienne : randonnée pédestre de 4-5 km autour de l'abbaye sur le thème de la création de l'annexe paroissiale ND de Hambye (circuit commentée et visite de la salle capitulaire), RDV sur le parking de l'abbaye.	Gavray
6 juillet	20h	Eglise et cimetière du Mesnil-Clinchamps	Saint-Sever
13 juillet	20h	Eglise du Loreur	Bréhal
20 juillet	20h	Eglise de Maupertuis	Percy
27 juillet	20h	Eglise de Champrépus	Villedieu
3 août	20h	Cimetière de Chérencé-le-Héron	Villedieu
10 août	20h	Eglise de La Beslière	La Haye-Pesnel
17 août	20h	Château de La Haye-Bellefond	Percy
24 août	20h	Cimetière de Ver	Gavray
31 août	20h	Eglise d'Hudimesnil	Bréhal
11 sept	Journée entière	Randonnées des trois communautés : lieu de rendez-vous à confirmer dans le canton de Gavray	Gavray
17-18 sept (JEP)	Journées entières	Temples du Chefresne (site entièrement restauré)	Percy

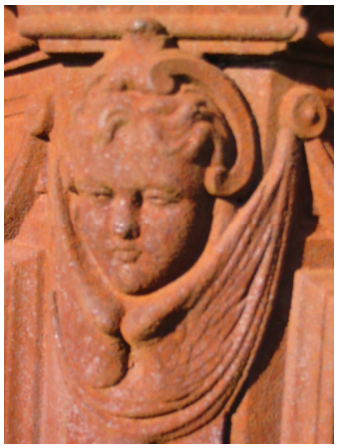

L'ensemble croix sur dé qui se trouve sur les sépultures de l'abbé Gombert et de sa mère est rarissime !

Qui étiez-vous monsieur l'abbé Victor, François Gombert ?

Sourdeval-les-Bois est une petite commune qui possède dans son cimetière un patrimoine funéraire remarquable et en péril.

L'abbé **Victor, François, Léon Gombert**, curé de Sourdeval-les-Bois, décède au presbytère de Sourdeval le 12 novembre 1888, âgé de quarante ans. Il était né à Avranches, rue Belle étoile, le 10 novembre 1848. Son père, **Victor, Guillaume Gombert** est menuisier. Il avait vu le jour au Val-Saint-Père le 19 brumaire de l'an XII de la république (en conversion grégorienne : 2 novembre 1803), fils de **Louis, Charles** et d'**Anne, Marie Gilbert**, née à Servon. Son décès et le lieu de celui-ci ne me sont pas connus.

Victor, Guillaume Gombert s'est uni, à Avranches, par le mariage le 9 8bre 1843 à **Françoise, Louise Coupard**, lingère, originaire du Val-Saint-Père, née le 1er février 1810 dont le père, **François**, était charpentier, et la mère s'appelait **Perrine, Jeanne Cousin**.

La mutation après décès de l'abbé **Victor Gombert** permet d'apprendre qu'il avait pour héritière, sa mère pour la moitié de ses biens et l'usufruit de ses biens pour 1/3. Ses cousins héritent de l'autre moitié. Ils ont tous pour patronyme le nom de **Beaugé** : **Paul**, couvreur, demeurant à Dijon ; **Emile**, plâtrier, demeurant lui aussi à Dijon ; **Jules**, couvreur, demeurant à Dijon ; **Rosalie**, femme de **Billon Joseph-Henri**, employé de chemin de fer à Achères ; **Emilie**, sage-femme, épouse **Mazurais** ou **Nazurais François**, employé de chemin de fer à Rennes ; **Marie**, femme de **Ferdinand Hary**, menuisier à Vitri (Vitry) ; **Esther et Berthe**, toutes les deux lingères à Vitré. Le mobilier sera vendu dans le cadre de la succession par maître **Fauvel**, notaire à Hambye, le 10 décembre 1888 pour 1248 francs. L'inventaire du mobilier en avait été fait le 13 décembre 1889. A cette valeur s'ajoute quelques placements, traitement dû, le tout, valeur du mobilier incluse, d'un montant total de 3599, 70 francs.

L'abbé **Victor, François, Léon Gombert** est ordonné prêtre le 25 juillet 1871. L'évêque l'envoie comme vicaire à Saint-Jean-des-Baisants, dès le lendemain de son ordination, puis à Montmartin-en-Graignes à partir du 1er janvier 1874, et ensuite à Savigny-le-Vieux, le 1er octobre 1875. Sourdeval-les-Bois sera sa première et unique cure. Il y est nommé le 15 juillet 1882 et partagea la vie des sourdevallais pendant 6 ans.

La mère du prêtre, **Françoise Coupard**, veuve **Gombert**, décède à Sourdeval-les-Bois, deux années après son fils, le 23 mai 1890. Le lieu précis du décès n'est pas mentionné. Où avait-elle trouvait refuge après la mort et la nomination, moins d'un mois après le décès de son fils, de son successeur le 10 décembre 1888 d'**Emile, Alexandre Dubois**, originaire du Teilleul ?

Elle rédige un testament chez maître **Fontaine** notaire à Villedieu le 19 novembre 1888 et désigne comme légataire universelle **Elise Villain**, veuve de **Jacques, Désiré Lebreton**, si elle lui survit, ou au contraire à sa postérité, en raison de ses bons soins. La testatrice décide que sa légataire fera pour Dieu comme pour moi. Elle précise qu'elle s'en rapporte à Dieu pour cela. La mutation après décès, déclarée le 31 octobre 1890, précise que madame **Coupard**, veuve Gombert, sans héritiers, ses biens sont dévolus à la comparante, **Elise Villain veuve Lebreton**. Les biens meubles sont estimés à cent francs.

Le monument funéraire qui se dresse sur la sépulture de l'abbé Gombert constitue un ensemble rarissime en fonte dans notre secteur. Un autre exemple, du même fabricant mais plus petit et très endommagé depuis la tempête se trouve au cimetière de Rouffigny. Il est nécessaire d'en envisager la restauration du monument de l'abbé Victor Gombert. Une des pièces du dé est brisée et le mauvais état général de cet ensemble neutralise la résistance face aux éléments. Une très belle croix ajourée prend appui à l'aide d'un piétement cruciforme sur le dé. L'épitaphe est gravée sur une plaque de laiton dont voici le contenu « ici repose le corps / de / Monsieur Victor Guillaume / Gombert / curé de cette paroisse / né à Avranches le / 10 9bre 1848, décédé, à Sourdeval les bois le / 12 9bre 1888 / et de sa mère madame veuve / Gombert / décédée le 22 mai 1890 / dans sa quatre-vingtième / année / concession à perpétuité / faite par la commune ». Cette dernière indication se révèle précieuse, car elle atteste que le conseil municipal de Sourdeval-les-Bois accorda à titre gracieux, cet emplacement pour le repos de l'abbé. Il est impossible de vérifier l'exactitude du texte de l'épitaphe à ce propos car les registres de délibération municipale sont lacunaires et peu d'archives ont été conservées, en partie brûlées, selon l'affirmation de monsieur le maire, par un sans-domicile-fixe qui avait élu domicile dans le local où elles étaient déposées.

Villedieu, Gavray, Landelles, Percy, d'après l'almanach du diocèse de Coutances en 1776

Voici quelques extraits de l'almanach historique, ecclésiastique et politique du diocèse de Coutances.

Villedieu :

« gros bourg à sept lieues au midi de Coutances, du Baillage et Election de Vire, est considérable par la belle fabrique de meubles en cuivre, dont il se fait grand commerce, tant dans cette province, que dans les différents ports de Bretagne. Ce bourg est le chef-lieu d'une Commanderie de Malte.

Haute-justice de la Commanderie de Malte : Messires André-le-la-Ligotière, Bailli ; Boudet, lieutenant ; Dudesert, Baron de la Cherie, procureur-fiscal. Audience le mardi.

Bureaux, Messires : Le Fêvre, notaire ; Chevel-de-la-Boissière, reventier pour le sel ; M. du Lac, receveur de la Régie pour les aides. Messieurs Havard, médecin ; Besnou, chirurgien ; Mauviel, chirurgien ; De Latouche, chirurgien ».

Gavray

« Bourg sur la rivière de Sienne, à quatre lieues au midi de Coutances, du Bailliage et Election de cette ville, connu par la fabrique de ses toiles de crin, est le siège d'une Vicomté dont trente paroisses forment le district desquelles il y en a de fort considérables, comme Hambye, Percy, etc. Audience le samedi à midi pour la vicomté et la police. Officiers, Messires : Guichard, Vicomte et lieutenant général de police ; Onfroy-de-Saint-Jean, procureur du roi et assesseur auxdits sièges. Les autres charges sont vacantes. Me Le Monnier, substitut, présentement seul ; Bernard, commissaire aux saisies réelles ; Le Fevre, greffier et receveur des consignations ; Le Hoüitel, commissaire de police. Avocats demeurant dans ce bourg, Messieurs : Le Comte, Boudier, Le Tenneur, Le Cervoisier, Le Maître, Ecroignard ; procureurs, Messieurs : Deschamps, Jacquette, Le Fêvre, Brandin. Bureaux, Messieurs : Boudier, notaire, N. reventier pour le sel, N. contrôleur des actes. Chirurgiens, Messieurs : La-Coudraye-le-Cocq, La-Houssaye-le-Cocq.

La poste aux lettres arrive le mardi et le samedi à deux heures après-midi et part le dimanche et le jeudi à deux heures du matin ».

Landelles :

« Landelles, bourg à trois lieues sud-est de Villedieu et à deux petites au nord de Vire, a le titre de Baronnie avec une haute-justice.

Haute-justice : Messires de Baudre, écuyer, Bailli ; Mattin, procureur-fiscal ; Burnouf, greffier, tabellion. Audience le mardi de quinze jours en quinze jours. M. Duhamel, reventier ».

Notice historique sur la paroisse de Percy :

« Cette grande paroisse, chef-lieu du doyenné de ce nom, sur la route de Villedieu à Saint-Lô, à cinq lieues sud-est de Coutances, du Baillage et de l'Election de cette ville, a donné son nom, ou peut-être l'a reçu d'une illustre et ancienne famille normande qui subsiste encore en ce diocèse et dont une branche établie en Angleterre s'est toujours maintenue avec éclat. Nous ne saurions assurer le temps, où elle a cessé d'avoir cette seigneurie. Après la réduction de (la) Normandie, elle étoit à des gentilshommes du nom de Fretard, d'où elle passa en 1533 par mariage dans la famille des Matinel. Ceux-ci l'ont eue à leur tour jusqu'en 1748, qu'elle est entrée dans la maison de Matignon qui la possède aujourd'hui. Cette famille de Matinel est qualifiée d'ancienne noblesse dans la recherche de M. Roissy, faite en 1598 et 99. Elle possédoit dès 1441 la sergenterie noble de Périers, dont quelques uns ont pris le surnom. Jean de matinel, sous le nom de Jean de Périers, fut, suivant le Père Daniel, un des seigneurs normands qui se trouva au fameux siège de Sandewich en Angleterre en l'an 1457, sous le commandement du sénéchal de Brézé. Il périt lui quatrième en repassant la mer pour revenir dans la patrie. Un autre Jean de Matinel fut nommé avec Jacques David, que l'on croît être de la famille des David, aujourd'hui seigneurs d'Anfreville, par les trois ordres, pour députés aux derniers Etats-généraux tenus à Blois en 1376. Ce nom s'est toujours soutenu avec honneur et est perpétué aujourd'hui dans la personne de M. le vicomte de Matinel-Saint-Germain, qui a passé dans la famille, il y a environ deux cent ans. L'abbé de Fonteney, nomme à la première portion de cette paroisse, le seigneur du lieu à la seconde et le seigneur d'un fief particulier à la troisième ».

Le Bailli représente l'autorité du roi ou d'un prince.

Le reventier est un commis qui vend le sel à petites mesures.

Haute-justice : justice pénale et criminelle.

Voir à propos du siège de Sandewich le grand dictionnaire historique, page 222, Cousinot (Guillaume), bailli de Rouen.

Le bâtiment de l'ancienne vicomté de Gavray est la mairie d'aujourd'hui.

Chapelle saint-Blaise de l'ancienne Commanderie des chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem à Villedieu.

Pierre enchâssée dans le transept sud, flanc est, de l'église de Percy portant en relief les écus blasonnés des familles Mastinel et Letellier.

Statue de Saint-Mathurin sculptée par Eric Aubinais, sculpteur à Beslon.

Pont de la Gièze à Percy

Un poulailler à Montaigu-les-Bois (La Montaiserie) en forme de tour circulaire. Un des quelques rares exemples conservés à Hambye, au Guislain, au Chefresne.

Lavoirs en plein champ au Dormion à Sourdeval-les-Bois

Randonnée-souscription à Sourdeval-les-Bois

Dimanche 30 janvier 2011, petite gelée matinale, couverture nuageuse prête à s'éclater, peu de vent donc peu de sensation de froidure à l'exception des oreilles, seize randonneurs au départ, les trois cantons représentés, tous les ingrédients étaient réunis pour une bonne marche. Les habitants de Sourdeval, puisque l'on marchait pour sauvegarder un élément de leur patrimoine, auraient pu être plus nombreux mais les préparatifs d'un repas communal exigeaient, nous le pensons, des bonnes volontés. Cent cinquante-cinq €uros ont été réunis pour cette randonnée-souscription. Et cette randonnée était intercommunautaire puisque nous avons foulé, même en limite, les terres des trois communautés de Gavray-Percy-Villedieu. Le groupe, entraîné par Jean-Claude Bossard, partit en direction de la Sienne, traversa, sur l'autorisation du propriétaire, les terres du domaine de Sienne, avec ses vergers, ses essences indigènes plantées, où nous avons été chaleureusement accueillis par messieurs Daniel et Thomas Sanoner. Le groupe s'attarda un peu aux pieds de Saint-Mathurin, statue en ronde-bosse de calcaire récemment sculptée par monsieur Aubinais de Beslon pour rappeler ce lieu d'histoire et de dévotion que fut la chapelle Notre-Dame des Roches de Sienne. Ce furent ensuite les sous-bois du domaine de Sienne puis à la sortie le passage sur le très joli et discret pont aux trois arches en mitre à proximité de la station de pompage de la Sienne à Percy puis le franchissement de la rivière au niveau de l'ancien moulin de Lorbehaye. L'enchainement des chemins de Lorbehaye, dont certains manquent cruellement d'éparage sur la commune de Montaigu-les-Bois, nous amena vers l'église de Montaigu, puis le chemin des Monts avec son passage difficile bien connu et enfin les crêtes de Sourdeval, la vue magnifique sur l'abbaye de Hambye, malgré la brume hivernale, et l'arrivée au point de départ. Les primevères communes des talus rappelèrent les premiers émois de la nature ainsi que les cris des oiseaux. Ce fut une très belle boucle. Il était indispensable de rendre visite à la sépulture de l'abbé Victor Gombert et de découvrir la belle croix sur son dé, fabriqués par la fonderie d'Alfred Corneau de Charleville dont aucun autre ne semble subsister dans le département. Quelques commentaires vinrent éclairer le parcours de cet ecclésiastique. Les cent cinquante-cinq €uros vont abonder dans la souscription ouverte auprès de la Fondation du Patrimoine. Ils permettront, dans le cadre du un pour un de doubler l'investissement. Nous espérons vivement que le Conseil municipal de Sourdeval-les-Bois inscrira à son budget 2011 les 1080, 38 € équivalent à la moitié de l'investissement total, le reste étant financé par la Fondation du Patrimoine et les activités de l'association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne. Le Conseil municipal n'avait pas inscrit cette somme au budget 2010 sans pour autant refuser. Il s'agit, par ce choix exemplaire, d'attirer l'attention des élus et des citoyens sur la nécessaire sauvegarde de l'histoire, de la mémoire et de l'art de la commune de Sourdeval-les-Bois. Conserver cet héritage c'est s'assurer du maintient structurel de l'identité communale. Les seize souscripteurs sont (par ordre alphabétique): Bossard (Jean-Claude), Brionne (Jacky), Catherine (Daniel et Gisèle), Chauvet (Rémy et Claudine), Degand-Mary, Deville (Angèle), Dugué, François (Jean-Paul), Lebailly (Chantal), Mondin (Colette), Pacary (A. et Claude), Quirin (Brigitte). La prochaine randonnée-souscription sera à Rouffigny le 27 mars et gageons que ceux qui ne pouvaient être présents le seront soit à Rouffigny, ou, plus tard à Montaigu.

Groupe de travail SPPEF « Cimetières : mémoire des lieux »

Les membres de la commission dont je suis le représentant pour l'association et pour la commission départementale de la Manche se réunit tous les trimestres à Paris au 39 avenue de la Motte Piquet, siège de la SPPEF, dans le 7e arrondissement, afin de travailler selon un ordre du jour établi par monsieur Jean-Pierre Erhmann, ancien architecte des bâtiments de France.

Le groupe ici constitué pour la réunion du 11 janvier 2011 se compose de MM. (à partir de la droite) : Augustin Flippe (délégué SPPEF et du Souvenir Français du département du Pas-de-Calais), Anne Le Fol (conservateur du cimetière d'Issy-les-Moulineaux), Roselyne Dumortier (association pour la sauvegarde des cimetières familiaux du Poitou-Charente), Anne Morizot (permanente de la SPPEF), Sophie Cueille (service de l'inventaire de la région Ile-de-France), Jean-Pierre Erhmann (association mémoire Mulhousienne), Jacky Brionne (association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienne, commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche), Pierre-Yves Kirschleger (association mémoire protestante Montpelliéraine), Jean-Pierre Bozellec (Appel d'Orphée, Paris), Christian Cappon (délégué SPPEF et Souvenir-Français du département du Pas-de-Calais). Maryvonne Dussaux (association sauvegarde et protection du patrimoine d'Amblainville) était excusée à notre dernière réunion. Messieurs Flippe et Cappon étaient présents pour évoquer une situation de plus en plus préoccupante et que nous rencontrons dans tous nos départements qui est celle de la reprise des sépultures des « Morts pour la France » et tout particulièrement de ceux dont les dépouilles ont été ramenées à la demande des familles et inhumés dans des caveaux familiaux. « Comme je suis heureux de ne pas avoir donné ma peau quand j'entends ce que j'entends aujourd'hui ». S'il est un patrimoine de plus en plus difficile à protéger c'est bien celui des morts pour la France. On laisse tomber le patrimoine. La dégradation de la mémoire des cimetières est de plus en plus forte, les disparitions de plus en plus importantes. Le constat est alarmant et à la cadence des opérations de reprises il n'y aura bientôt plus de passé dans les cimetières. Les municipalités bazardent les tombes de poilus malgré la loi de 1915. Les familles ont mérité autant que les soldats morts pour la France. Je me déplace dans les communes et avec le maire nous étudions la solution la meilleure pour préserver la mémoire. Il s'agit le plus souvent de relever les restes des soldats et des membres de leur famille pour les transférer en les regroupant dans un carré ou un ossuaire spécifique.

Le Souvenir Français doit être informé, au même titre que les familles, lorsqu'est mise en place une déclaration de concessions abandonnées. Il est nécessaire de sauvegarder les sépultures de ceux qui sont morts pour la France : le Ministre de l'intérieur recommande aux municipalités de tenir compte, dans les mesures qu'elles envisagent, du respect avec lequel il convient de sauvegarder les sépultures de ceux qui sont morts pour la France. Il suggère la possibilité de rassembler les restes mortels soit dans un carré, soit dans un ossuaire spécial si une exhumation s'avère indispensable, et propose qu'une inscription rappelle le nom des intéressés, la date de leur décès ainsi que la mention de leur sacrifice. S'il s'agit d'un ossuaire, ce pourra être l'ossuaire général du cimetière ; bien entendu, les renseignements connus sur les défunts seront portés au registre prévu par l'article R. 2223-6, 4e alinéa du CGCT (article 1146 du COF). Je préconise quant à moi, avant toute autre chose, la restauration des monuments.

Deux exemples d'abandon parmi tant d'autres…

Tombeau d'André Lerebourg, mort pour la France le 19 octobre 1918 et de Jean Lerebourg, 1904-1918 à Cametours.

Désiré Gosselin à Lithaire

Il est cependant moralement regrettable que, suite à la disparition des familles qui avaient en leur temps, souhaité faire inhumer avec elles leurs morts pour la France, la mémoire de ceux-ci disparaisse avec la reprise éventuelle de la concession où ils reposent, contrairement à celles de leurs camarades enterrés dans les sépultures militaires. Le cimetière est avant tout un lieu de mémoire, de toutes les mémoires. Tout doit-être mis en œuvre pour la préserver. A quoi bon commémorer, sortir gants blancs et drapeaux, dépose r des gerbes, si les sépultures elles-mêmes de ceux qui ont été sacrifiés ne sont pas respectées ?

Association de sauvegarde
et de valorisation
du patrimoine
en val de Sienne

34 rue du docteur Regnault,
50450 Hambye

Téléphone : 00 00 00 00 00
Télécopie : 00 00 00 00 00
Messagerie : xyz@example.com

Lechefresne.fr

L'association est fédérée à :
La Fondation du Patrimoine de Basse-Normandie ;
La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France ;
La Fédération Nationale des Associations de Sauvegarde des Sites et Ensembles Monumentaux ;
La commission départementale pour la sauvegarde du patrimoine funéraire de la Manche ;
La Fédération nationale des moulins de France.

FEDERATION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT

FONDATION DU PATRIMOINE

SOCIÉTÉ POUR LA PROTECTION DES PAYSAGES ET DE L'ESTHÉTIQUE DE LA FRANCE
Sites et Monuments

FDMF
www.fdmf.fr

La chapelle de la Trinité en Beslon

La découverte spontanée d'actes en 1879 dans le notariat de Percy conservé aux archives départementales de la Manche (5 E 7170, 5 E 7171, 5 E 7373) m'amène à partager avec vous cette connaissance historique supplémentaire.

Il est peut-être utile rappeler quelques fondamentaux la

concernant. Elle appartient à la famille Lebeurrier depuis le début du XXe siècle (vers 1920 d'après diverses sources à confirmer).

Elle est très ancienne et appartint à l'abbé et aux moines bénédictins de Saint-Sever jusqu'à la Révolution française. La chapelle de « la Petite Colombe » est citée avec la chapelle Sainte-Madeleine au « Gros caillou » en 1471. Sans jamais avoir été une paroisse en tant que telle elle fut dotée à partir de 1673 de fonts-baptismaux à la demande de l'archidiacre. Elle fait d'ailleurs l'objet de commentaires dans les procès-verbaux des visites archidiaconales de Beslon entre 1673 et 1691. Elle est entourée d'un cimetière régulièrement actif au moins jusqu'en 1826. Mais comme l'indique le document de 1879 qui suit, le cimetière était toujours accessible aux inhumations des habitants du village. Elle fut aussi rendue au culte catholique à partir du 25 germinal de l'an XIII de la République. Les deux chapelles de la Madeleine et de la Trinité sont considérées comme des annexes paroissiales. Voici l'analyse de l'acte notarié de Percy.

Monsieur **Guy de la Roque** décède le 13 février 1879 en sa propriété de la Roterie à Domfront, section de Saint-Front, après avoir institué, faute d'héritiers, pour légataire universel monsieur **Olivier, Charles, René Doynel**, comte Doynel, propriétaire et maire de Torchamps, demeurant en son château dudit Torchamps. **Cyrille, Eugène Tricault**, propriétaire, demeurant à Vire, est nommé exécuteur testamentaire représenté par monsieur **Louis, Marcel Guilmard**.

Monsieur **Guy de la Roque** possède de nombreux biens assis sur les communes de Beslon et de La Colombe qu'il avait recueillis comme légataire universel, de la succession de sa mère **Jeanne, Julienne Le Brun de la Franquerie**, décédée le 30 juillet 1844, épouse **d'Anselme de la Roque**, lui-même décédé le 23 février 1846.

Louise, Blanche de la Roque, sœur de Guy, interdite, vivait en état de démence, à l'asile du Bon-Sauveur à Caen. Elle reçut une rente annuelle et perpétuelle de quatre mille francs, portée à huit mille francs, à partir du décès de son père. Les biens immeubles comprennent la **ferme dite du bourg**, assise sur La Colombe et Beslon, exploitée par **Louis Vivien**, et des terres, qui sera adjugée à **Huard** ; une terre et ferme exploitée par **Victor, Félix Sevaux**, nommée **ferme des Alluns**, adjugée à **Dupont** ; des bâtiments d'habitation et d'exploitation, de la terre, au **village de Folleville**, adjugée à **Huard** ; la terre et **ferme dite de la Trinité**, assise sur la Colombe, adjugée à **Pierre, Victor Lepesant** ; la terre et **ferme dite des Cottins**, située sur Beslon, adjugée à **Huard** ; la terre et **ferme dite de la Couperie**, en partie sur Beslon et la Colombe, adjugée à **Louis Hurel** ; la terre et ferme du Bignon, au village du même nom sur la Colombe, adjugée à **François Blin**. Des éléments du lot numéro un, qui nous préoccupent plus particulièrement intégraient : une pépinière dite de la chapelle, une portion de terre appelée le cimetière de la Trinité sur laquelle est une chapelle nommée la chapelle de la trinité, contenant dix-sept ares vingt-deux centiares, etc. Le cahier des charges et conditions de l'adjudication intègre à l'article dix « entretien de la chapelle de la Trinité » ce qui suit « ***l'adjudicataire du premier lot sera tenu de maintenir en bon état la chapelle dite la chapelle de la Trinité de manière qu'on puisse y célébrer l'office divin et de lui conserver à perpétuité cette destination. Il devra souffrir à tous ceux qui justifieront de titres en forme, le droit de se faire inhumer dans le cimetière de la chapelle et d'assister aux offices de la dite chapelle*** ».

Anselme Delaroque-Monsegret fait l'acquisition par adjudication le 17 février 1843 de terrains vendus par lots par le Conseil municipal de la Colombe, notamment une terre inculte dite de la Roche-Tesson, des terres au Bignon, etc.